COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Augmentation moyenne des taxes de 2,75% pour les contribuables de La Sarre

La Sarre, le 18 décembre 2023 – La Ville de La Sarre a récemment dévoilé son budget pour l'année 2024, marquant une augmentation moyenne de 2,75 % des taxes pour les résidents.

Le maire Yves Dubé a souligné que cette décision découle de l'engagement continu envers le principe « utilisateur/payeur », tout en respectant la capacité de paiement des contribuables, alignée sur l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Notre objectif est de maintenir une approche équilibrée qui prend en considération la réalité financière de nos concitoyens », a déclaré le maire.

L'augmentation des dépenses prévues pour 2024, soit 5,3 %, s'explique par divers facteurs. Une hausse de la masse salariale est notamment liée au regroupement intermunicipal des services d'incendie, ainsi qu'à l'augmentation des coûts fixes tels que les assurances et l'électricité. Des honoraires professionnels sont également prévus pour des projets majeurs, tels que la mise à jour des valeurs assurables, la conformité à la Loi 25, l'amélioration de la planification et la nouvelle division électorale.

En 2024, d'importants projets verront le jour, tels que la réfection de la toiture de la Maison de la culture, la rénovation complète de la 12e Avenue Est, entre la rue Pagé et la 2e Rue Est, ainsi que l'expansion du boulevard Industriel.

Dans le cadre de l'engagement envers une ville dynamique, le budget prévoit également des dépenses pour des événements majeurs, dont le retour de La Sarre en fête, la Triennale en métiers d'art, le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, la prolongation de la période de glace à l'aréna, et la poursuite du partenariat avec le Rodéo professionnel et le Festival équestre de La Sarre.

Le maire Dubé a conclu en réaffirmant la volonté de la municipalité de maintenir une gestion financière responsable et équitable. « Nous nous engageons à ne pas puiser dans le surplus, démontrant ainsi notre engagement envers une communauté florissante. La direction générale, les directeurs de service et le conseil municipal ont travaillé avec rigueur pour définir les grandes orientations et les priorités budgétaires. Chaque secteur a fait preuve d'analyse et de compression des dépenses, tout en préservant la qualité des services offerts à nos citoyens », a-t-il ajouté.

– 30 –

Pour information :

Cassiopée Bois
Responsable des communications
cbois@ville.lasarre.qc.ca
819 333-2282, poste 285